



SYTRAL

syndicat mixte des transports
pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

Votre interlocutrice : Laurence BARBERIA
Réf courrier : 12/00857

COMITE D'INTERET LOCAL SUD PRESQU'ILE
17 cours Charlemagne
69 002 LYON

LYON, le 27 FEV. 2012

Monsieur le Président,

Votre courrier réceptionné le 23 janvier 2012 a retenu toute mon attention.

Je vous remercie pour la transmission du compte-rendu du CICA du 03 novembre 2011 s'étant déroulé en mairie du 2^{ème} arrondissement de Lyon, auquel j'ai par ailleurs participé.

Concernant les observations sur le fonctionnement du réseau TCL, vous trouverez ci-dessous des éléments techniques de réponse :

1- Navette Sucrière - Carnot

Vous souhaitez que la navette S1 (St Paul - La Sucrière) soit doublonnée par une navette interne au Sud-Presqu'île (Sucrière - Place Carnot), pour pallier à une surcharge de certains trajets de la S1 à Ste Blandine et Montrochet.

→ Mes services n'ont pas eu de signalements concernant une éventuelle surcharge de la ligne. Comme pour toutes les lignes, un suivi est effectué et s'il devient nécessaire d'affecter des moyens supplémentaires, une proposition sera faite dans ce sens.

Le CICA déplore les détournements de la S1 suite à l'encombrement de la circulation.

→ Je les déplore également et souhaite que le Délégué du réseau TCL, Keolis Lyon, puisse accentuer ses efforts pour un meilleur respect des voies réservées. Par ailleurs, un travail doit être mené avec les forces de police municipale pour limiter les stationnements en double-file.

Enfin, l'itinéraire de la ligne est régulièrement confronté à des zones de travaux, parfois inopinés, qui perturbent l'exploitation de la ligne et pour lesquels le SYTRAL et le Délégué s'efforcent de déployer une information aux clients, le plus tôt possible.

2- Ouvrir la station de métro Perrache vers la place des Archives

→ Cette demande d'ouverture de la station de métro Perrache côté place des Archives est à l'étude.

3- Prolonger le tramway T2 jusqu'à Montrochet.

→ Il a d'ores et déjà été acté que le tram T2 ne sera pas prolongé à Montrochet. Par ailleurs, votre conseil conçoit que l'extension du T2 ne pourrait qu'augmenter les perturbations de la circulation générale. Avec des fréquences de 5 à 7 minutes aux heures de pointe, la ligne T1 de tramway sera bien dimensionnée pour accueillir la fréquentation supplémentaire engendrée par l'extension à Debourg.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

pour Le Président,

Bernard RIVALTA